



Nouvelles de Bonaventure



Des soirées médiévales à Bonaventure ?

Organisées cet été par l'école Notre Dame de Vendôme sous la direction d'un metteur en scène de Chartres.

Magnifique utilisation de ce beau manoir... c'était très réussi.

Une autre année pourquoi pas nous ?

Un grand merci à M. et Mme Magnant qui ont pour coutume de faire don aux écoles de notre commune de la totalité des pourboires laissés par les visiteurs.

Pour cette année, une somme de 3500 frs servira à l'achat de jeux de cour et jeux de classe.



Le Lavoir du bourg



A l'ouest de l'église jaillit une source importante : son débit dépasserait 100 m³ heure ; elle donne naissance à un petit ruisseau appelé ruisseau de Mazangé dans lequel se jette la Bourboule.

Cette source a été mise à profit pour

l'installation d'un lavoir.

L'aire de lavage a d'abord été aménagée à l'air libre. En 1939, un bâtiment a été construit pour remplacer les grands parapluies bleus... protégeant les laveuses des intempéries ou du grand soleil.

Des toilettes et une pompe pour remplir les tonnes, complétaient l'ensemble.

D'une longueur de **42.5 mètres**, c'est à notre connaissance, **le plus grand lavoir du département.**

J.M. Lorain

Le film du trimestre



La brocante au rythme de la fanfare



Karaoke : le quatuor de choc



Vendanges des écoliers



Le comité des fêtes remercie ses bénévoles



Halloween dans les rues



Les doyens du repas des aînés

L'association **Nouvelle graine**



propose de vous initier à l'univers du numérique.

Ouvert aux débutants et aux autres.

Découvrir

Internet, concevoir une vidéo, travailler la photo numérique, explorer l'univers musical sur internet, concevoir une bande sonore ou faire sa compilation de disques etc.

Autant de possibilités offertes par ces stages qui débiteront en janvier 2002 à Mazangé. Resp : Pascal Cottreau au 02 54 23 79 28

Durée : 12 séances d'1h/ semaine, par groupe de 3, de 17h à 21h

Participation personnelle : 18€ (118.07 frs) soit (9.84 frs/ séance)

Participation communale : 457€

Disponibilité : 12 places.

Les personnes intéressées voudront bien se faire connaître en mairie, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.

- **Avis aux nouveaux habitants** : faites vous connaître auprès de la mairie afin d'être inscrit directement sur les listes électorales.

- **Mauvaise réception de vos portables**

Un espoir, le problème semble cette fois, pris au sérieux par les responsables concernés.

Des enquêtes d'évaluation de couverture des réseaux de téléphonie mobile peuvent être réalisées par les départements demandeurs. Il en coûtera 7000 frs par canton. A suivre...

- **Votre eau potable** : Ne vous étonnez pas de ce goût de chlore un peu trop prononcé. Comme pour les barrières devant les écoles, c'est la conséquence des mesures prises dans le cadre de Vigipirate.

- L'ouverture du **restaurant scolaire** est prévue pour la 1^{ère} quinzaine de décembre.

□ Environnement et assainissement

L'objet de la réunion du 14 septembre était :

A- de sélectionner et de retenir certains points évoqués lors des réunions précédentes, des 19 mai et 30 juin 2001 ; il s'est dégagé un bilan concernant : les nuisances, le respect du bien public et du bien privé, les loisirs et le développement touristique, l'aménagement et le fleurissement du bourg, le défrichage et les risques d'érosion.

B - Etude d'assainissement

➤ Rappel du dossier, réalisé par la SESAER en 1998 :

10 hameaux de la commune seront dotés d'un assainissement collectif : le Vau, Vauracon, Vauchalupeau, la Fosse Courtin, la Chalopinière, le Gué du Loir, la Bonaventure, Pierrefite, Clouseaux et le Chêné, avec obligation aux habitants, de s'y raccorder.

Dans les autres hameaux, un assainissement non collectif, devra être aux normes (renseignements en mairie).

➤ Demande d'évaluation du coût du raccordement.

Il sera fait appel lors de la prochaine réunion à des consultants spécialisés dans l'assainissement.

□ Voirie

Le comité consultatif Voirie s'est réuni, pour la 2^{ème} fois, le samedi 27 octobre.

Les objectifs : 1) Travaux à entreprendre pour 2002 .

2) Etudier les différents problèmes de voirie déclarés ou constatés.

- Plusieurs routes et chemins abîmés ont été envisagés pour réfection : Pôt bouillant, le Vau, la route de Lunay etc...

- Des devis vont être demandés aux différents entrepreneurs concernés et une priorité sera donnée en fonction de nos disponibilités budgétaires.

- Quelques problèmes d'écoulement d'eaux pluviales et eaux usées (*ex : buse cassée dans la Bourboule lors du curage de celle-ci, saignées des chemins à refaire, fossés à curer etc ...*) problèmes qui devraient pouvoir se régler assez rapidement.

- **Sécurité** : étudier les possibilités de faire ralentir les véhicules à la Chalopinière. Les autres hameaux sensibles sont pris en charge par le CVR

- Réflexions sur enquête du Conseil Général à propos de la circulation des poids lourds sur nos routes.

La vie des hameaux

LA FOSSE COURTIN – le 2 Septembre 2001.

Pour la deuxième année consécutive, les habitants de la Fosse Courtin, se



sont rassemblés autour d'un repas convivial. Chacun y avait apporté sa contribution ; certains avaient préparé des hors-d'œuvre, d'autres des desserts. Le tout partagé dans la bonne humeur.

Avis aux autres hameaux !!! Pourquoi ne pas suivre cet exemple ? Ce petit rassemblement annuel permet de mieux se connaître, en balayant les a-priori et certaines idées préconçues.

Yolande Mettaye

En bref...

- **La brocante du 9 septembre dernier**, encore un succès. Plus de 250 exposants étaient présents.



- Revivez les moments forts de notre village : **le feu de la St Jean et le 14 juillet**. Une cassette vidéo est à votre disposition en mairie, mais soyez sympas, ne la gardez pas trop longtemps...
- **Demandeurs d'emploi** : sachez que vous pouvez trouver en Mairie les propositions de l'ANPE. Liste actualisée chaque semaine.

A propos des abri bus

Suite aux demandes formulées auprès du Conseil Général (CG) pour l'implantation d'abri bus dans la vallée du Boulon, il s'avère que certaines conditions sont à respecter :

- 1) Plus de 5 enfants par arrêt.
 - 2) Distance minimum entre chaque abri : 1 km.
 - 3) Etre implanté du côté de la route où le car passe le matin.
- Par ailleurs, le CG ne peut nous prendre en compte qu'un seul abri et au mieux, le deuxième semestre 2002.

Point sur la situation actuelle :

- Vauchalupeau : les emplacements possibles nous sont interdits, jugés trop dangereux.
- Vauracon : le CG est d'accord. Dossier en cours.
- Fosse Courtin : l'abri va être entièrement pris en charge par la commune qui est actuellement en cours de tractations avec le propriétaire du terrain.
- Chalopinière : pas de terrain disponible. Contact avec la mairie d'Azé.

Les principaux points des réunions de conseil

En date du 31 août 2001 :

- Dans le cadre des travaux d'extension et de réaménagement des locaux scolaires, une assurance dommage-ouvrage est contractée auprès de l'agence Groupama de Blois pour un montant de 44 514 F TTC (calculé sur le coût hors taxe des travaux).
- Décision d'effectuer des travaux de remise aux normes de l'installation de chauffage dans l'église par l'entreprise Gougeon de Villedomer pour un coût de 104 383.29 F TTC.
- Décision de la construction d'un ossuaire, d'un columbarium et la pose d'une flamme dans le jardin du Souvenir, dans le cimetière de Mazangé, par l'entreprise Houdebert, pour un coût total de 17 940 F TTC.
- Décision d'établissement d'un fond de carte communale complémentaire afin de définir les zones constructibles et non constructibles de la commune par M. Desmet, géomètre pour un montant de 58 839.35 F TTC.
- Transmission de la pétition des habitants de Vauracon en date du 16/07/01 à la Communauté de Communes du Vendômois Rural pour étude du problème de sécurité.

En date du 9 octobre 2001 :

- Décision de louer le logement de la poste à M. Chevans Franck et Melle Desmons Karine.
- Création d'un poste de contrat emploi solidarité à compter du 1^{er} novembre, pour une durée de 3 mois, à raison de 20h par semaine pour espaces verts et entretiens divers.
- Décision de ne pas accorder de subventions concernant les demandes de participation pour différents séjours (classes de mer, neige ou séjours linguistiques) aux enfants scolarisés en dehors du SIVOS Mazangé/ Fortan (sauf pour les enfants scolarisés dans des classes spécialisées).
- Avis favorable concernant la demande de renouvellement d'autorisation et d'extension d'exploiter une carrière, formulée par la S.A. Minier de Naveil, objet d'une enquête publique du 15.11 au 19.11.2001.
- Choix de l'imprimerie ICM de Mazangé pour l'édition du bulletin municipal annuel et fixation des tarifs d'insertions publicitaires.
- Mme le Maire est chargée de revoir le problème des emplacements des points de regroupements pour l'élimination des déchets recyclables dans le cadre du syndicat VAL DEM.
- Proposition d'inviter les nouveaux habitants arrivés dans le courant de l'année à la cérémonie des vœux du maire.
- Décision de l'achat d'un panneau « voie sans issue » pour la rue Carnot, et l'achat d'un micro sans fil pour la salle des fêtes selon les budgets disponibles.

En bref...

- Récemment installée à la Fosse Courtin, **la SARL DOLBI**, propose ses services aux entreprises, collectivités et associations, dans le domaine de la réduction des coûts en assurances, ainsi que toutes les formations aux premiers secours, incendies et gestion de risques. De plus, elle dispose de locaux équipés pour vos permanences, réunions et assemblées générales.
Contact : M. LE BRETON au 02.54.72.84.00 (fax 85.00)

Permanences des médecins

Les W.E. du :

17-18 Novembre	Dr HUTTEAU
24-25 Novembre	Dr RAJALU
1 ^{er} -2 Décembre	Dr HUTTEAU
8-9 Décembre	Dr LABOUTE
15-16 Décembre	Dr GILLESPIE
22 au 25 Déc.	Dr RAJALU
29 au 1 ^{er} Janvier	Dr LABOUTE
6-7 Janvier	Dr HUTTEAU
13-14 Janvier	Dr RAJALU
20-21 Janvier	Dr GILLESPIE
27-28 Janvier	Dr LABOUTE
3-4 Février	Dr HUTTEAU

Dr LABOUTE	02 54 72 05 01
Dr HUTTEAU	02 54 72 82 20
Dr RAJALU	02 54 72 93 03
Dr GILLESPIE	02 54 73 65 00

En bref...

- Se déroulait le 30 septembre 2001, l'exposition de la Communauté du Vendomois Rural (CVR) à Naveil.

Objectif : faire connaître les produits commerciaux, artisanaux et viticoles des communes de la CVR. Etaient aussi présents, des artistes et des collectionneurs divers. La commune de Mazangé était représentée par l'Association Sportive et Culturelle, avec un stand de modélisme, animé par Eduard SIEGERS (tél : 02 54 72 01 40), qui souhaite développer cette activité à Mazangé.

- A l'attention des riverains des cours d'eau, il est rappelé qu'il est interdit de stocker du bois et des branchages sur les berges.



Cérémonie du 11 novembre

La vie du village



J'ai pu apprécier cette année, l'effort fait par de nombreuses personnes pour l'embellissement de notre village, qu'il s'agisse du fleurissement des maisons, cours et jardins, de l'entretien de certains chemins, de la tonte des bordures de routes longeant leurs habitations. A ce propos j'entends parfois dire « c'est à la commune de le faire ». Bien sûr, mais elle ne peut être partout à la fois et c'est tellement plus joli quand c'est fait régulièrement !

Le saviez vous ? nos employés ont 120 kms de routes et chemins à entretenir...

A toutes ces personnes, je dis bravo. Par votre contribution, vous nous aidez à faire en sorte que notre petit village soit encore plus agréable à vivre.

Nous ne pouvons que vous encourager à poursuivre.



G. L.

ASSOCIATIONS



➤ Association Sportive et Culturelle (ASC)

L'ASC organise le **dimanche 9 décembre** une randonnée pédestre. Inscription et Départ, de 8h00 à 9h00, au Foyer Communal. Au choix : 12-16-20 kilomètres.

➤ Union Commerciale des Commerçants, Artisans et Viticulteurs (UCCAV)

Lors de l'assemblée - brocante du 9 septembre dernier, de nombreux voyages à Disneyland et au Futuroscope ont été gagnés. Les heureux vainqueurs sont tous revenus enchantés.

Les fêtes de Noël approchent. Trois paniers garnis ainsi que de nombreuses bouteilles de pétillants seront à gagner en participant à la **tombola**, chez tous les commerçants, artisans et viticulteurs de Mazangé. Comme à son habitude, le Père Noël se promènera dans les rues de Mazangé avec sa hotte remplie de bonbons, de chocolats ainsi que des cadeaux surprises, le **dimanche 23 décembre** de 10h à 13h.

➤ Le comité des fêtes

Tous les habitants de Mazangé sont cordialement invités à leur assemblée générale qui aura lieu le **vendredi 25 janvier** à 20h30 au foyer communal. Au programme : comptes de l'année, présentation des fêtes à venir... Toutes personnes désirant intégrer le bureau ainsi que les bénévoles seront les bienvenus.

Sorties et fêtes

- 25 novembre** : belote organisée par l'UNRPA
- 9 décembre** : randonnée pédestre (ASC)
- 22 décembre au matin** : Noël des enfants
- 23 décembre** : le père Noël dans les rues
- 30 décembre** : belote organisée par les AFN
- 5 janvier** : vœux de Mme le maire à la salle des fêtes
- 12 janvier** : loto des écoles
- 17 janvier** : assemblée générale de l'UNRPA
- 25 janvier** : assemblée générale du comité des fêtes
- 10 février** : belote organisée par les AFN
- 23 février** : choucroute organisée par l'UCCAV